



Torah-Box

n°138 | 10 Février 2021 | 28 Chevat 5781 | Michpatim MAGAZINE



Elections israéliennes :
39 partis en lice,
13 seulement
devraient
accéder à la
Knesset > p.12



Yortzeit
du Rav
Raphaël-
Ya'akov
Israël (de
Sarcelles)
> p.21



**"Je suis
jalouse
de ma
meilleure
amie !"**
> p.24



Chaque jour tout au long de l'année



Chaque jour,
grâce à vous, ce sont des milliers de familles
nécessiteuses qui sont soutenues, à travers
tout le pays.

Chaque jour,
vos noms et vos requêtes seront
retransmis aux Grands de la
génération qui prieront pour vous.

22 508
paniers alimentaires

5 160
aides médicales

8 316
bourses pour nécessiteux

782 -
opérations urgentes

1 748
soins dentaires

4 292
veuves et orphelins

2 689
subventions scolaires



0-800-106-135

Un reçu sera envoyé

5 possibilités pour transmettre vos dons au Vaad haRabanim :

1 Appeler ce numéro pour un don par carte de crédit : **0-800-106-135**
en Israël: **00. 972.2.501.01.00**

2 Envoyer votre chèque à :
Vaad haRabanim
10, Rue Pavée 75004 Paris

3 Envoyer votre don à l'un des Rabanim de votre région (demandez la liste au numéro 0-800-106-135).

4 Envoyer votre don dans l'enveloppe jointe.

Veuillez libellier vos chèques à l'ordre de Vaad haRabanim



CALENDRIER DE LA SEMAINE

10 au 16 Février 2021

| | |
|---|---|
| Mercredi 10 Février 28 Chevat | Daf Hayomi Pessa'him 81 Michna Yomit Ohalot 15-10 Limoud au féminin n°123 |
| Jeudi 11 Février 29 Chevat | Daf Hayomi Pessa'him 82 Michna Yomit Ohalot 16-2 Limoud au féminin n°124 |
| Vendredi 12 Février 30 Chevat Roch 'Hodech | Daf Hayomi Pessa'him 83 Michna Yomit Ohalot 16-4 Limoud au féminin n°125 |
| Samedi 13 Février 1 Adar Roch 'Hodech | Parachat Michpatim Daf Hayomi Pessa'him 84 Michna Yomit Ohalot 17-1 Limoud au féminin n°126 |
| Dimanche 14 Février 2 Adar | Daf Hayomi Pessa'him 85 Michna Yomit Ohalot 17-3 Limoud au féminin n°127 |
| Lundi 15 Février 3 Adar | Daf Hayomi Pessa'him 86 Michna Yomit Ohalot 17-5 Limoud au féminin n°128 |
| Mardi 16 Février 4 Adar | Daf Hayomi Pessa'him 87 Michna Yomit Ohalot 18-2 Limoud au féminin n°129 |



Jeudi 11 Février

Rav Nathan Tsvi Finkel (Saba de Slabodka)



Samedi 13 Février

Rav Chabtaï HaKohen

Rabbi Avraham Ibn 'Ezra

Rav 'Azarya Piggo

Rav Raphaël Ya'akov Israël (de Sarcelles)



Dimanche 14 Février

Rav Yom Tov Algazi

Rav Israël Alter



Lundi 15 Février

Rav Mordékhai Yaffé

Rav Eliezer Di-Avila



Mardi 16 Février

Rav Yossef Abi'hssira



Rav Nathan Tsvi Finkel (Saba de Slabodka)



Horaires du Chabbath

| | Paris | Lyon | Marseille | Strasbourg |
|--------|-------|-------|-----------|------------|
| Entrée | 17:48 | 17:45 | 17:47 | 17:27 |
| Sortie | 18:57 | 18:50 | 18:51 | 18:36 |



Zmanim du 13 Février

| | Paris | Lyon | Marseille | Strasbourg |
|------------------|-------|-------|-----------|------------|
| Nets | 08:02 | 07:46 | 07:39 | 07:40 |
| Fin du Chéma (2) | 10:33 | 10:20 | 10:16 | 10:11 |
| 'Hatsot | 13:05 | 12:55 | 12:53 | 12:43 |
| Chkia | 18:08 | 18:04 | 18:06 | 17:47 |

Responsable Publication : David Choukroun - Rédacteurs : Rav Daniel Scemama, Elyssia Boukobza, Jérôme Touboul, Alexandre Rosemblum, Déborah Israël, Nathalie Seyman, Rav Gabriel Dayan, Rav Gad Allouche, Binyamin Benhamou, Rav David Cohen, Rav Avraham Garcia, Rav Its'hak Zilberstein, Annaelle Chetrit Knafo - Mise en page : Dafna Uzan - Secrétariat : 01.80.20.5000 -

Publicité : Yann Schnitzler (yann@torah-box.com / 04 86 11 93 97)

Distribution : diffusion@torah-box.com

- Les annonces publicitaires sont la responsabilité de leurs annonceurs
- Ce magazine contient des enseignements de Torah, ne pas le jeter dans une poubelle
 - Pour toute remarque ou conseil : support@torah-box.com

NOUVEAU
SITE WEB !

LE GUIDE DES ECOLES JUIVES.COM

EN UN CLIC TROUVEZ L'ÉCOLE LA PLUS PROCHE DE CHEZ VOUS...



- ✓ Toutes les infos des écoles
- ✓ Les actualités des établissements
- ✓ Les témoignages d'anciens élèves
- ✓ Les offres d'emploi du secteur

LE 1^{ER} PORTAIL
DÉDIÉ AUX
ÉCOLES JUIVES !

WWW. **LEGUIDEDESECOLESJUIVES** .COM

www.leguidededescolejuives.com

Un site proposé par l'association Choisir l'Ecole Juive

HOTLINE 07 69 43 49 25



Dans la maison de Baba Salé

On a fêté il y a moins d'un mois la *Hiloula* du Rabbi Israël Abi'hssira (Baba Salé) et ce fut l'occasion de rapporter des histoires authentiques et inédites concernant ce *Tsadik*, qui mettent en valeur sa piété et son élévation dans le service divin. Son assiduité dans l'étude de la Torah ainsi que la peine qu'il prenait pour protéger ses yeux de toute ombre d'indécence vont propulser ses prières jusqu'au Ciel et en ouvriront les portes. Ce sont de véritables miracles qui vont se réaliser de la bouche du *Tsadik*, à l'encontre de tout pronostic médical, juridique, financier et autre.

Personnellement, j'ai eu le mérite de rendre visite à ce Rav exceptionnel dans ma jeunesse, mais ce que je voudrais partager avec vous n'est pas le récit d'un miracle, mais d'un détail a priori anodin qui m'a marqué et que j'associe toujours dans ma conscience avec la personnalité hors du commun de Baba Salé.

J'avais voyagé avec un ami à Nétivot afin de recevoir la bénédiction du Rav. Nous n'avions pas besoin d'adresse, sur place tous les habitants savaient nous indiquer l'emplacement de sa maison. Il habitait au rez-de-chaussée d'un immeuble d'une simplicité incroyable, dans ces logements des villes de développement israéliennes, construites à la vas-vite par le gouvernement pour accueillir les centaines de milliers de Juifs qui arrivaient du Maghreb. On nous a fait asseoir dans le "salon" en attendant d'être introduits auprès du *Tsadik*, installé dans une chambre voisine. En fait, dans cette pièce d'accueil, il n'y avait qu'une longue table on ne peut plus rudimentaire et des chaises pour la meubler.

Et c'est là que mon regard qui dévisageait les lieux s'est posé sur une bassine posée sur la table avec à l'intérieur du linge propre provenant de la lessive des membres de la maison. Nous avions d'un côté un personnage qui bouleversait les lois de la création, et de l'autre, sur une table, une bassine avec du linge, qui représentait l'expression d'une vie bien terrestre avec ses besoins élémentaires, sans qu'il n'y ait la moindre contradiction.

Mon ami me racontera qu'à une autre occasion, alors qu'il attendait chez le Rav, la

Rabbanite (la femme de Baba Salé) leur avait servi des beignets qu'elle avait confectionnés, naturellement, comme on l'aurait fait avec des membres de la famille.

Il était incroyable à mes yeux occidentalisés de découvrir cet aspect de la vie d'un grand Sage attaché au plus haut point à Dieu, confronté aux mêmes réalités de la vie de tous les jours, comme chez l'ensemble du commun des mortels.

Comme nous sommes loin des ambiances silencieuses de recueillement, dans lesquelles la spiritualité s'exprime par une ambiance mystérieuse qui encourage un sentiment planant et irréel ! Pas de musique évoquant on ne sait quel envoûtement, pas de peur pour nous préparer à une expérience religieuse, pas de rideaux lourds, de boiseries, de toiles, d'encens ou d'objets impressionnants.

Dans la maison de Rabbi Israël Abi'hssira, on cuisine, on lave du linge, on vit avec les voisins de son immeuble. Cette bassine de linge déposée sans intention particulière sur la table est à mes yeux porteuse de message : celui de la Vérité absolue sans fard et sans masque.

Ce souvenir m'a permis de comprendre la juxtaposition entre la *Paracha de Yitro*, que nous avons lue la semaine passée et qui rapporte la révélation de Dieu au peuple hébreu par les 10 Commandements, et celle de *Michpatim* que nous lisons cette semaine qui nous rapporte les lois des relations entre les hommes (vols, dommage, prêt, salaire, etc.).

Après l'expérience spirituelle intense du mont Sinaï durant laquelle leur âme s'est "envolée", on passe à la nécessité urgente de savoir comment gérer les relations humaines dans tous les domaines de la vie terrestre.

Seule une Torah dévoilée par Dieu le Créateur peut nous indiquer la voie royale qui nous permet de nous élever tout en se préoccupant de détails qui sont on ne peut plus matériels.

Que le mérite du *Tsadik* Sidna Baba Salé nous accompagne à jamais.

Rav Daniel Scemama





Biden : Les sanctions maintenues tant que Téhéran ne respecte pas ses engagements

Interrogé sur la nouvelle politique étrangère de son pays, le président élu Joe Biden a déclaré que les Etats-Unis ne lèveraient pas les sanctions imposées à Téhéran, selon une vidéo publiée par CBS News dimanche.

Prié de dire si les Etats-Unis lèveraient en premier les sanctions américaines pour faire revenir l'Iran à la table des négociations, Joe Biden a répondu : "non" puis, à la question de savoir si les Iraniens devaient d'abord arrêter d'enrichir de l'uranium, le président américain a répondu par l'affirmative en faisant oui de la tête.

Suite à ces déclarations, le président français E. Macron a assuré qu'il ferait "tout son possible pour soutenir toute initiative américaine" visant à réamorcer un dialogue avec Téhéran.

LIT D'ANGE

Show-Room : 43, Chemin des Vignes - 93500 BOBIGNY
litdange@gmail.com - www.litdange.com

Ange Yâiche : 06 15 73 30 16

Grossiste Spécialisé dans l'Hôtellerie

Matelas - Sommiers - Linge de Lit
dans toutes les dimensions, possibilité sur-mesure

VENTE DIRECTE AUX PARTICULIERS

Matelas

Sans Chaînez
Avec Fermeture ZIP
Possibilité sur mesure



Sommiers

Avec attaches
Choix des tissus et des coloris, possibilité sur mesure



Têtes de lit

Assorties aux sommiers
Et aussi, Couettes, Oreillers,
Linge de Lit
Percale de coton 80 fils



Art de la table...

SIREN 828 414 649 - Numéro d'identification TVA FR7282841649 - Document publicitaire non contractuel

France : Le nombre d'hospitalisations élevé mais stable

France : Le nombre des hospitalisations pour cause de Covid-19 est stable, selon les chiffres publiés ce dimanche par les autorités sanitaires, mais toujours à un niveau élevé, à plus de 27.500. 171 personnes sont mortes de la maladie en 24 heures, selon le chiffre annoncé dimanche, portant le nombre total de décès à 78.965 depuis le début de l'épidémie, dont 55.582 à l'hôpital. Alors que quelque 1,866 million de personnes ont déjà reçu au moins une dose de vaccin, depuis samedi 6 février, les soignants et professionnels de santé peuvent bénéficier du vaccin AstraZeneca qui se distingue des produits Pfizer et Moderna car il est plus facile à transporter, à conserver et qui s'adresse à un nouveau public. En parallèle, l'inquiétude grandissait du côté du Royaume-Uni, où les vaccins contre le Covid-19 pourraient être remis en cause par le développement des différents variants du virus, qui les rendrait moins efficaces. Si ces craintes s'avèrent vraies, ce serait un énorme coup dur pour le Royaume-Uni, où la campagne de vaccination contre le Covid-19 s'est grandement intensifiée ces dernières semaines.

Inscriptions antisémites découvertes en Californie

La police californienne a ouvert une enquête après qu'une fraternité juive de l'Université polytechnique de Californie a déclaré avoir découvert des croix gammées et d'autres graffitis antisémites peints à l'extérieur de son bâtiment. "Soyons parfaitement clairs : un comportement qui encourage toute forme de haine et qui cherche à faire en sorte que les membres de notre communauté se sentent en danger et malvenus - en particulier dans leur propre maison - n'a absolument pas sa place dans notre communauté", indique le message du président de l'université.

Tentative d'infiltration dans une ferme de Sdé Efraïm, le terroriste abattu avant d'avoir commis son méfait

Un terroriste palestinien a tenté de s'infiltrer dans la nuit de jeudi à vendredi dans une ferme à Sdé Efraïm, au sud de Qalqilya en Judée-Samarie. "A 03h45, un terroriste est entré dans la ferme de Sdé Efraïm, il est sorti de la voiture en courant vers la maison (du propriétaire de la ferme) en criant 'Allah Akbar' et en essayant de pénétrer dans le logement", a indiqué l'armée dans un communiqué. "Au même instant", un gardien

de la ferme a "repéré" l'homme et a alerté d'autres gardiens qui "dormaient", a ajouté l'armée israélienne. Le Palestinien s'est alors précipité vers ce gardien et l'a agressé avant d'être abattu par un gardien armé.

Tsahal mène des recherches dans la région et en particulier dans le village de Ras Karkar d'où est originaire le terroriste pour identifier d'éventuels complices.

Canada : Les prières de 10 personnes autorisées

Une juge de la cour suprême du Québec a statué en faveur des communautés orthodoxes qui plaident pour l'autorisation des prières à plus de dix, contrairement à l'avis rendu par le gouvernement qui les avaient prohibées dans le cadre de la crise sanitaire du coronavirus. Dans sa décision, la juge a cependant appelé les fidèles à

respecter rigoureusement les règles de distanciation sociale.

Pour rappel, les communautés juives du Canada s'étaient récemment vues distribuer de lourdes amendes et s'étaient plaintes des décisions contradictoires des autorités sanitaires concernant le culte.

A PARTIR DE
1990€*
ALL INCLUSIVE

Charlie Perez Organisateur du séjour
Email : charlieperez@firstkosherclub.fr
Tel : 09 86 31 23 23
07 61 30 09 96

First KOSHER CLUB
L'Art de vivre Juif

By Charlie Perez

LAISSE KIFFER MON PEUPLE À AGADIR !

L'Animateur Génial
Philippe Simon

Le Paytan Exceptionnel
Moshe Elmaleh

Le Grand Rabbin
Rav Yaakov Chriqui

UN PESSAH MAGIQUE DU 26 MARS AU 5 AVRIL

ROYAL ATLAS
AGADIR

Chambres Luxueuses

Spa & Relaxation

Glatt Kasher
Lemehadrin

Loisirs & Animation

Plage privée - Kids clubs - Animations non stop - Repas gastronomiques - Jet ski - Balades en chameau - Sorties en bateau - Terrains en tennis à proximité - Excursions - Visites des Tsadikim & Essaouira - Congrès juridico dentaire - Gouters tous les après-midi

Remboursement intégral en cas de fermeture des frontières *Possibilité d'arriver le 25 Mars

LEADER



ACTUALITÉ

Respect du Chabbath : Le procès en impeachment de Trump ajourné



David Schoen, l'avocat juif orthodoxe de Donald Trump, a demandé à ce que le procès en

impeachment de son client soit ajourné afin qu'il puisse observer le Chabbath.

Initialement, le procès devait s'ouvrir vendredi prochain à Washington D.C à 17h24 très précisément et s'étendre sur une durée de 25 heures. "Nous avons entendu leur demande et nous la respecterons bien entendu. Nous poursuivons les discussions avec les équipes juridiques sur l'organisation du procès", a déclaré Justin Goodman, lui aussi porte-parole au Sénat.

Israël/Coronavirus : Levée du confinement général, le système éducatif reste fermé

Le troisième confinement généralisé en Israël a pris fin ce dimanche à 7h malgré un taux de contamination qui demeure élevé après 5 semaines d'arrêt total de l'activité du pays. Les Israéliens sont désormais autorisés à pratiquer la vente à emporter et peuvent se déplacer à plus d'1 km de chez eux ; la fréquence des transports en commun a été augmentée et les entreprises ne recevant pas de public sont autorisées à rouvrir, tout comme les parcs, les salons de coiffure et les instituts de beauté. En revanche les commerces, les centres commerciaux et marchés et le secteur culturel ne pourront toujours pas reprendre leur activité. En parallèle, le cabinet coronavirus doit discuter des modalités de réouverture du système éducatif alors que la mutation britannique du virus fait craindre une nouvelle explosion des cas. L'aéroport Ben Gurion restera quant à lui fermé jusqu'au 20/02 mais les Israéliens qui se sont rendus à l'étranger avant le 25/01 pourront rentrer dans le pays sur présentation d'un test PCR négatif. Les personnes rapatriées devront effectuer leur quarantaine dans des hôtels dédiés coronavirus.

CPI : Le cabinet israélien dénonce une décision "scandaleuse"

Le cabinet de sécurité israélien a dénoncé dimanche soir la décision "scandaleuse" de la Cour Pénale Internationale de La Haye, qui s'est auto-proclamée compétente vendredi pour ouvrir une enquête sur des "crimes de guerre" prétendument perpétrés par Israël lors de la guerre de Gaza en 2014. "Le cabinet a convenu que la Cour n'a pas cette autorité", a fait savoir l'organe dans un communiqué. Le Premier ministre israélien Binyamin Netanyahu a quant à lui qualifié vendredi la CPI de "tribunal politique" et que sa décision était "purement et simplement de l'antisémitisme".

L'AIEA aurait découvert des preuves d'activités nucléaires non officielles en Iran

Les inspecteurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) ont découvert de nouvelles preuves montrant que l'Iran aurait entrepris des travaux liés aux armes nucléaires sans déclarer de telles activités, a rapporté samedi le *Wall Street Journal*. La semaine dernière, le porte-parole du

ministère des Affaires étrangères iranien avait affirmé que son pays n'avait aucune intention d'expulser les inspecteurs de l'AIEA, malgré l'adoption d'une loi controversée au Parlement qui appelait avant tout à lever les sanctions imposées par Trump contre la République islamique.

Un ancien enfant juif caché pendant la guerre lègue 2 millions d'Euros au Chambon-sur-Lignon

Un homme d'origine autrichienne, Eric Schwam, mort le mois dernier à 90 ans, a fait un important legs à la commune du Chambon-sur-Lignon, en Haute-Loire, où sa famille juive fuyant les Nazis avait trouvé refuge en 1943, selon le maire.

Jean-Michel Eyraud, élu en 2020, évoque un montant "conséquent pour la commune",

dont le défunt a souhaité faire son légataire universel, n'ayant pas eu d'enfant.

Les habitants du plateau, qui ont participé pendant la Seconde Guerre mondiale à l'accueil et au sauvetage de quelque 2.500 juifs, ont reçu en 1990 la reconnaissance de "Justes parmi les nations", la plus haute distinction honorifique décernée par l'État d'Israël à des civils.



DROIT IMMOBILIER ISRAELIEN

Transactions Immobilières | Gestion Locative | Successions

Rédaction et signature
investissement locatif
Mise en ligne de la situation comptable
Assurances
Service clientèle francophone
Suivi du dossier à distance
sélection de locataires

ELI HADDAD AVOCAT ET NOTAIRE • YAIL BEN SHABBAT NISSIM AVOCAT ET NOTAIRE • AVITIT ZEHAVI AVOCAT ET NOTAIRE • SHLOMI ABUTZIRAH AVOCAT ET NOTAIRE • DORIT ANTEBE AVOCAT ET NOTAIRE • SHAY ABUTZIRAH AVOCAT ET NOTAIRE • LIRAZ ATTIAH BEN SHABBAT AVOCAT • SAGIT KEINAN AVOCAT • ARIE BRENNER AVOCAT • MAAYAN ZAGUR AVOCAT • SHANI ELMALIAH AVOCAT • MYRIAM LASCAR AVOCAT • WINATAN DOUBI AVOCAT

www.elihaddad.com 87/30 Rue Atsmaut, Ashdod ISRAEL | Tel: +972 (8) 8679910 | Contact: avocats@elihaddad.com



ACTUALITÉ

Tsahal : Missiles antiaériens tirés sur un drone israélien depuis le Sud-Liban

Des missiles sol-air ont été tirés sur un drone israélien au-dessus du Sud-Liban mercredi après-midi, dans une escalade majeure du conflit au milieu de tensions persistantes le long de la frontière, a déclaré l'armée.

Selon Tsahal, l'avion n'a pas été endommagé lors de l'attaque et a poursuivi sa mission



comme prévu. Un journaliste affilié au 'Hezbollah', Ali Choeib, a indiqué que le groupe terroriste chiite libanais était derrière l'attaque, qui faisait partie d'une nouvelle politique du 'Hezbollah' visant à repousser toutes les incursions israéliennes dans l'espace aérien libanais.

Allemagne : L'ex-secrétaire d'un camp nazi va être jugée pour complicité de meurtre

Une femme âgée de 95 ans a été inculpée en Allemagne pour avoir occupé le poste de secrétaire d'un commandant dans un camp d'extermination nazi pendant la Shoah, a rapporté dimanche le *Jewish Telegraphic Agency* (JTA).

La femme, identifiée uniquement comme Irmgard F., est accusée de complicité dans

le meurtre de 10.000 personnes au camp de concentration de Stutthof, situé en Pologne. L'acte d'accusation contre Irmgard F., qui résiderait à présent dans une maison de retraite au nord de Hambourg, est basé sur les témoignages de survivants des camps vivant actuellement aux États-Unis et en Israël.

Vous aussi, achetez votre appartement en Israël

TIVOUR BUILDING
La Passion de l'Innovation
Depuis 2003

Le seul programme à Ashdod de 3 ou 4 pièces à partir de 400 000€

Emplacement stratégique sur le boulevard Bégin, à proximité de commerces, écoles, synagogues, transports, hôpital, gare...

En cours de construction, garantie bancaire

Idéal investissement ou pour l'Aliya

11 rue Hatzionout
Ashdod City - ISRAËL
07.55.54.11.59
00972.52.591.60.75
Dov Uzan : dov@tivour.com
WWW.TIVOUR.COM

L'ambassadeur émirati aux USA : "Nous verrons ce qu'il adviendra des accords d'Abraham"

L'ambassadeur émirati à Washington, Youssef Al-Otaiba, a déclaré lors d'une visioconférence du Washington Institute qu'il était encore "trop tôt" pour savoir de quelle manière la nouvelle administration américaine allait promouvoir la paix entre Israël et les pays arabes. "J. Biden est préoccupé par la crise sanitaire du Covid-19 et il est encore trop tôt pour s'exprimer à ce sujet" a-t-il déclaré. Concernant la prochaine visite du chef du gouvernement israélien à Abou Dhabi, Al-Otaiba a affirmé que les EAU l'attendaient avec impatience et qu'un "immense potentiel" était à développer entre les deux pays. Jeudi dernier, le bureau de B. Netanyahu a toutefois annoncé que le voyage prévu aux EAU et au Bahreïn était annulé en raison de la fermeture de l'aéroport Ben Gurion.

HM LITERIE
Lit casher sans chaîne

Pack complet CASHER comprends:
2 sommiers, 2 matelas, double système de fermeture pour matelas et sommiers, 8 pieds en bois, livraison et installation

A partir de **799€**

www.Hmliterie.com

LIASSURANCES
GROUPE GLS

TEL : 01 45 30 67 01

MUTUELLE SANTÉ

**À PARTIR DE
79€ PAR MOIS**
exemple pour une personne de 55 ans





ASSURANCE HABITATION
TOUS RISQUES*
RESPONSABILITÉ CIVILE SCOLAIRE OFFERTE !



| | |
|----------|----------|
| STUDIO | 126 €/AN |
| 2 PIÈCES | 189 €/AN |
| 3 PIÈCES | 218 €/AN |
| 4 PIÈCES | 257 €/AN |
| 5 PIÈCES | 289€/AN |

RÉSILIEZ VOTRE CONTRAT DÈS AUJOURD'HUI AVEC LA LOI HAMON

ON S'OCCUPE DE TOUT !

liassurances.fr

*voir conditions avec votre conseiller

**à partir de





ACTUALITÉ

Elections israéliennes : 39 partis en lice, 13 seulement devraient accéder à la Knesset

39 partis ont enregistré leur liste de candidats pour les prochaines élections israéliennes du 23 mars, avant la date limite de jeudi soir.

Sur les 39 partis en lice, pas plus de 13 sont considérés comme ayant une chance réaliste de remporter des sièges pour la 24^{ème} Knesset.

Le leader du *Likoud*, Bibi Netanyahu, tentera de prolonger son mandat en tant que Premier ministre lors de cette quatrième élection israélienne en l'espace de moins de deux ans. Ses principaux rivaux seront le centriste laïc *Yech 'Atid*, le parti *Yamina* (droite) et *Tikva 'Hadacha* fondé en décembre par l'ancien ministre *Likoud* Guid'on Sa'ar.

MacBook

| | |
|---|---|
| Nouvel apple MacBook Pro 16 Pouces - 16Go RAM 512Go de stockage - Gris sidéral | Apple MacBook Air 13 Pouces - Processeur Intel Core i3 - Bicœur de 10 ^e génération à 1.1GHz 8Go RAM Gris sidéral |
| Nouvel apple MacBook Pro 15 Pouces - Processeur Intel Core i9 8 Coeurs de 9 ^e Génération à 2.3 GHZ 512 Go - Argent | Nouvel apple MacBook Pro 13 Pouces - 16Go RAM 512Go de stockage SSD Magic Keyboard - Gris sidéral |

AirPods

| | |
|--------------------------|--|
| Apple AirPods pro | Apple AirPods avec boîtier de charge filaire (2 ^e Génération) |
|--------------------------|--|

06.49.05.15.03

@aicphone26 **vendsphonepascher**

Affaire Navalny :

Les relations UE-Russie "au plus bas"

Alors que des milliers de manifestants sont descendus à plusieurs reprises dans les rues de Russie ces dernières semaines, la décision de condamner à une peine de prison ferme Alexeï Navalny scelle un froid diplomatique entre l'Union Européenne et la Russie, selon le chef de la diplomatie européenne Josep Borrell.

Navalny, l'opposant au Kremlin de 44 ans, a été condamné mardi à 2 ans et 8 mois d'emprisonnement. Au cours d'une vidéoconférence avec le groupe de réflexion *Atlantic Council*, Emmanuel Macron a adopté un ton qui s'est voulu conciliant et ce malgré l'emprisonnement d'Alexeï Navalny que le président français a qualifié d'"énorme erreur".

Elyssia Boukobza

VOTRE PUBLICITÉ SUR **Torah-Box** MAGAZINE

Une visibilité unique

- 10.000 exemplaires distribués en France
- Dans près de 400 lieux communautaires
- Publié sur le site Torah-Box vu par plus de 250.000 visiteurs chaque mois
- Magazine hebdomadaire de 32 pages
- Des prix imbattables

Contactez-nous : **Yann Schnitzler**
✉ yann@torah-box.com ☎ 04 86 11 93 97



Supplément spécial Chabbath

Pour en profiter, veuillez le détacher avant Chabbath...

Petite approche des grandes vertus – *Michpatim*

La Torah prend soin d'introduire l'exposition des lois qui régulent les relations entre les hommes en enseignant à l'homme qu'il doit leur accorder autant d'importance qu'aux 10 Paroles reçues au mont Sinaï...



Après avoir reçu les 10 Paroles au pied du mont Sinaï, la *Paracha de Michpatim* nous présente de manière plus détaillée les lois fondamentales de la justice telle qu'elle doit régner entre les hommes.

Rachi nous rappelle que ce n'est pas un hasard si ces principes sont énoncés immédiatement après les 10 Commandements que nous avons lus la semaine dernière, car Dieu souhaitait enseigner au *Bné Israël* que les règles qui président aux relations entre les hommes ont vocation à avoir la même importance que les fameux 10 Commandements.

De même que les 10 Commandements ont été donnés directement par Dieu au mont Sinaï, de même les grands principes de justice sociale sur lesquels une société doit être bâtie ont été

donnés aux hommes directement par Dieu au mont Sinaï.

Il était important de faire ce rappel car en matière de spiritualité, l'homme peut avoir parfois tendance à faire une distinction entre les efforts à faire dans le cadre de ses relations avec Dieu et ceux dans ses relations avec les hommes. Nous pouvons être tentés de pondérer davantage les premiers au détriment des seconds.

La Torah prend donc soin d'introduire l'exposition des principes de justice, les *Michpatim*, les lois qui régulent les relations entre les hommes par la conjonction de coordination "Vé", "Et puis", qui relie notre passage à celui de la semaine dernière, afin d'enseigner à l'homme qu'il doit leur accorder



autant d'importance qu'aux 10 Paroles reçues au mont Sinaï.

Un examen singulier

Rappelons, à cet égard, une petite histoire qui s'est produite au début du XXème siècle. A cette période, les communautés juives, et notamment les étudiants en Torah, vivaient dans une très grande pauvreté.

Or à cette époque vivait, en Europe de l'Est puis en Israël, un très grand maître de la Torah, le Rav 'Haïm 'Ozer Grodzinsky. Il était l'un des Grands de la génération. Un jeune étudiant de Yéchiva rêvait de le rencontrer. Il en fit la demande à son Rav qui réussit à lui organiser une rencontre avec ce *Tsadik*.

L'étudiant se prépara minutieusement à cette rencontre. Pensant que le Maître allait l'interroger sur ce qu'il étudiait à la Yéchiva, il consacra ses jours et ses nuits à réviser afin de faire la meilleure impression possible.

Le jour J arriva, et l'étudiant se présenta devant le grand Maître. Ce dernier l'accueillit avec beaucoup de chaleur et de bienveillance et, en guise d'interrogation, il se contenta de lui poser trois questions : Quand as-tu pris ton dernier repas ? As-tu une couverture pour te chauffer ? As-tu d'autres chaussures pour passer l'hiver ?

De fait, l'élève n'avait ni mangé, ni de quoi se couvrir, ni d'argent pour acquérir de nouvelles chaussures. Le Rav sortit alors quelques billets de son tiroir et les donna à l'élève pour qu'il s'achète le nécessaire.

Voilà la Torah des Grands d'Israël : se préoccuper de son prochain, en commençant par se préoccuper de son bien-être matériel !

Ton besoin matériel, mon monde spirituel

Cette anecdote nous rappelle que face à la précarité de son prochain, face à sa faiblesse, la Torah nous demande avant tout de lui assurer les moyens d'une existence digne.

Le Rav Israël Salanter, le maître de l'éthique juive, avait une formule bien connue qui

résumait merveilleusement cette idée : "les besoins matériels de mon prochain constituent mes besoins spirituels !"

Nous pourrions dire ainsi que la loi juive, l'étude de la Torah et de la *Halakha* sont le chemin, mais le souci de l'autre et le raffinement de nos traits de caractère sont le but et l'objectif poursuivi par la Torah.

En effet, en matière de justice, l'esprit humain est parfois tenté par des directions diverses. Faut-il donner à chacun la même chose ? Ou bien donner à chacun selon son mérite ? Selon ses efforts ? L'esprit humain pourrait justifier avec conviction chacune de ces options. Face à ces zones grises où nous sommes partagés entre différentes vérités, seule la Torah peut nous aider à savoir comment décider de la meilleure façon. Il en va de même pour tous les domaines de la vie.

La vertu de la générosité

Revenons à la vertu de la générosité et du souci de l'autre, pour souligner que l'on ne mesure probablement pas le mérite de tous ceux qui se donnent sans compter pour prendre soin des plus faibles, des plus pauvres ou encore des personnes âgées.

Il faut non seulement une grande énergie, mais aussi beaucoup de détermination, de conviction, et d'amour du prochain pour être capable de se préoccuper d'autrui, en affrontant parfois des résistances et en devant faire fi de son amour propre, pour préserver la dignité de ceux que l'on aide, et qui n'ont plus la force ou la lucidité de le faire eux-mêmes.

En nous préoccupant d'autrui, nous "imitons" à notre modeste mesure les soins que Dieu déploie à notre égard pour nous aider et nous protéger. Aussi, on pourrait dire que chaque fois que l'on donne à l'autre, on donne également à Hachem ; chaque fois que l'on renforce notre relation avec notre prochain, on renforce notre relation à Dieu.

Jérôme Touboul



SHABATIK

N°209

Feuillet parents-enfants pour Chabbath

édité par  Torah-Box.com

Michpatim

1 LES DÉFIS DU SHABATIK



Chaque convive devra à son tour relever l'un des 12 défis qui se trouvent ci-dessous.

Chacun a son tour choisit un nombre entre 1 et 6 et tente de relever le défi qui correspond à ce nombre. S'il remporte le défi, il a gagné, sinon, il retentera sa chance après que tous les autres convives aient tenté de relever leur défi. (Il y a 2 niveaux de difficulté. S'il y a moins de 6 convives, chacun doit relever 2 défis.)

Pour les petits

DÉFI

1

- Fais un mini Dvar Torah avec les mots : esclave - oreille - Mezouza - percer.

DÉFI

2

CHANTE UN CHANT DE CHABBATH

DÉFI

3

- Une personne emprunte la voiture d'un de ses employés. La voiture est frappée par la foudre. Combien doit-il payer à son employé pour les dommages de la voiture ? (Il ne doit rien payer car la foudre est un cas exceptionnel.)

DÉFI

4

- Jouez à 2 la scène d'un esclave qui est ému de quitter son maître l'année de la Chemita en utilisant les mots "mouchoir, cadeau et oreiller"

DÉFI

5

- A quoi vous fait penser le mot "lait" : (Le participant peut proposer 5 mots, et il gagne le défi s'il trouve 3 mots de la liste ci-dessous.) (blanc, vache, h'alavi, bébé, biberon, boisson, céréales, petit-déjeuner, chèvre.)

DÉFI

6

QUESTION À L'ENVERS

- Question en langue étrangère : Ch'itos los très festas ? (Citez les trois fêtes) (Les trois fêtes sont Pessa'h, Chavout et Souccot.)

Pour les plus grands

DÉFI

7

TERMINÉE LA PHRASE

- Tous les débuts sont difficiles, mais si on ne commence pas... (... ce sera encore plus difficile.) (Rav Guedalia Segal Halevi.)

DÉFI

8

- Un esclave est libéré si son maître fait tomber une de ses dents. Quelles dents sont exclues de cette règle et pourquoi ? (Les dents de lait, car elles sont remplacées par des dents définitives.)

DÉFI

9

- Un objet est confié à la garde d'une personne. Plus tard, il jure qu'il a été volé. Les témoins viennent dire qu'en fait c'est lui le voleur. Combien doit-il payer ? **Il doit payer le double du prix de l'objet.**

DÉFI

10

- Lorsqu'on se retrouve en possession de viande non-cachère (treifa), on la donne de préférence aux chiens. Pourquoi les chiens ont-ils mérité cette faveur ? (En récompense de leur silence durant la plaie « des premiers nés ».)

DÉFI

11

- Fais une poésie en 4 vers qui riment sur le sujet : On se rend au Beth Hamikdash.

DÉFI

12

- Qui était Efrath ?
 A. Yokheved
 B. Myriam
 C. Tzipora
 D. Mamie boulettes.
 (B. Myriam.)



SHABATIK

2

QUI SUIS-JE ?



Jeu de rapidité dans lequel 2 joueurs s'affrontent.

Le premier qui donne la bonne réponse remporte le point.

Je sers pendant six ans, et la septième année je suis libre.

<L'esclave hébreu.

Selon le texte, on me paye à la place d'un œil.

<Un œil

Tu dois éloigner ta parole de moi.

<Le mensonge.

Si on me vole et qu'on me vend, on doit me payer 4 fois mon prix.

<Un mouton.

Tu ne dois pas m'opprimer car tu as été comme moi en Egypte.

<L'étranger.

Je suis la Paracha de la semaine prochaine.

<Terouma.

Je suis interdit lors d'un prêt d'argent.

<Limiterl.

Je suis l'enfant qu'on doit racheter au Cohen.

<Le premier-né.

Je suis la Mitsva des premiers fruits de l'année.

<La Mitsva des Bikourim.

Si on me vole et qu'on me vend, on doit me payer 5 fois mon prix.

<Un bœuf.

Nous sommes 70 à être montés avec Moché vers Hachem..

<Les Anciens d'Israël : "Les Zekennim

J'aveugle les clairvoyants, et je pervertis la parole des justes.

<La corruption.

Nous avons perdu un proche, et Hachem ne supporte pas quand on nous fait du mal.

<La veuve et l'orphelin.

Je suis l'année du repos de la terre.

<L'année de Chemita



SHABATIK

3



QUI VEUT GAGNER DES MITSVOT ?



Vous posez une question à un candidat. Il a 3 options de réponses.

Blata : Le candidat choisit de répondre directement (vous ne proposez aucune des réponses qui sont sous la question) et s'il gagne, il marque 5 points ★★★★☆.

Mcheunfa : Le candidat demande à ce qu'on lui propose les 4 réponses qui se trouvent et s'il gagne, il marque 3 points ★★☆.

Roule : Le candidat choisit qu'on lui propose 2 des 4 réponses qui se trouvent sous la question et s'il gagne, il marque 1 point ★. (Vous devez lui proposer la bonne réponse et une autre réponse de votre choix.)

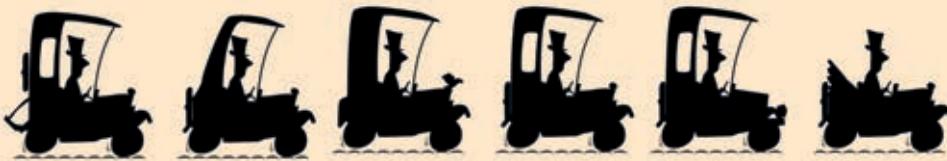
1. En dehors de la Torah et des 70 langues, qu'est-ce que les membres du Sanhédrin devaient-ils aussi connaître ? (Sanhedrin 17a)
 - A. Les mathématiques.
 - B. L'astrologie.
 - C. La sorcellerie.
 - D. La Médecine.
 2. Il est écrit (23-20) « voici, J'envoie un Ange devant toi pour te garder en chemin ». Il y a plusieurs opinions quant à son identité. Mais qui de cette liste n'a pas été cité par nos Sages ?
 - A. Yéochoua Bin Noun.
 - B. L'Ange Raphaël.
 - C. L'Ange Michael.
 - D. L'Ange 'Mem - Tet - Tet'.
 3. Les filles de quel Amora avaient faire de la sorcellerie ?
 - A. Rech Lakich.
 - B. Rav Houna.
 - C. Rav Nah'man.
 - D. Chmouel.
 4. Combien de traités compte aujourd'hui le Chass Bavl ?
 - A. 26.
 - B. 31.
 - C. 34.
 - D. 36.
 5. En quelle année du calendrier hébraïque Esther commence-t-elle à régner sur le royaume Perse/Mède ?
 - A. 3399.
 - B. 3406.
 - C. 3434.
 - D. 3443.
 6. Qu'est-il arrivé à Ben 'Azaï après son entrée dans le Pardess, les secrets de la Torah ?
 - A. Il est mort.
 - B. Il est devenu fou.
- C. Il est devenu renégat.
 D. Il a divorcé.
7. A qui était mariée la troisième femme de Rabbi Akiva avant sa conversion ?
 - A. A Rabbi Tarfon.
 - B. A Antoninus.
 - C. A Adrianus.
 - D. A Turnus Rufus.
8. Lequel de ces peuples n'est pas cité dans la Paracha Michpatim
 - A. Le Yéoussi
 - B. Le Girgachi.
 - C. Le Périti.
 - D. Le 'Hithi
9. La Guémara (Chabbath 89b) raconte qu'à la fin des temps, Dieu se met en colère contre Son peuple qui persiste à fauter. Quel personnage biblique se porte volontaire pour plaider la cause du peuple d'Israël ?
 - A. Ra'hel.
 - B. Itz'hak.
 - C. Moche.
 - D. Yaakov.
10. Comment mourut A'hav roi d'Israël ?
 - A. Au combat.
 - B. Empoisonné.
 - C. De vieillesse.
 - D. D'une maladie.





4

TROUVER L'OMBRE CORRECTE



Envoyez-nous vos commentaires sur www.torah-box.com/shabatik

Shabatik est une publication hebdomadaire éditée par l'association Torah-Box
Textes : Chlomo Kessous et Yael Allouche | Responsable : Rav Michael Allouche



Sans passer d'examen

Le cœur lourd mais déterminé, Its'hak décide de ne pas céder. Bien qu'il sorte abattu de cette épreuve, sa foi en Dieu n'est en rien ébranlée. Il en est convaincu : s'il doit obtenir cet examen, Dieu fera en sorte qu'il puisse le faire conformément à la Halakha !



Its'hak Cohen est un juif français, père de famille, qui travaille dans l'industrie financière. Il y a deux ans, il décide d'ouvrir de nouvelles perspectives à sa carrière professionnelle en passant un diplôme très important en finance, reconnu à l'international.

Il s'agit d'un diplôme coûteux et très difficile à obtenir, le taux de réussite est quasiment nul et beaucoup d'inscrits abandonnent en cours de route. Pour maximiser ses chances, Its'hak travaille durement pendant deux ans et demi. Il passe des tests sur un site officiel en ligne et obtient d'excellents résultats. Confiant, il s'inscrit pour passer l'examen qui a lieu début juin 2019.

Un cimetière... juste au-dessous !

Lorsqu'il arrive sur le lieu indiqué sur la convocation le jour de l'examen, Its'hak commence à avoir des sueurs froides. Il connaît ce lieu. Il s'agit d'une ancienne église désaffectée et reconvertisse en salles de conférences chics et design !

Il n'y a plus rien de chrétien, certes, mais cette configuration reste problématique pour un Kohen. En effet, Its'hak sait qu'il s'y trouve une crypte, un caveau souterrain qui sert de

cimetière. Or un Kohen a l'interdiction de se rendre dans un cimetière et encore plus dans un cimetière non-juif ! Après avoir consulté son Rav, il s'avère qu'il faut vérifier si le cimetière n'est pas situé au-dessus ou en-dessous de la salle. Its'hak cherche et finit par trouver le plan de sécurité de l'immeuble. Et là, il perd pied... Sa salle d'examen se trouve exactement au-dessus de la crypte !

Terriblement angoissé, Its'hak ne sait que faire. C'est l'examinateur qui le sort de sa torpeur : "Vous venez ?", lui lance-t-il. Its'hak hésite : "Je ne sais pas, j'ai un problème..." L'examinateur coupe court au débat : "Je vous accorde encore cinq minutes pour vous décider. Mais après, ce sera trop tard, vous perdrez tout. C'est dommage, vous avez obtenu de bons résultats aux tests !"

Its'hak sent le poids du *Yétsar Hara'*. Il n'y a pas de réseau, il ne peut même pas appeler son Rav. Il ne lui reste que la prière. Il se met à prier du plus profond de son cœur en demandant à Hachem que par le mérite des *Tsadikim*, il puisse être guidé dans cette situation inextricable...

Le cœur lourd, mais déterminé, Its'hak décide finalement de ne pas céder. Bien qu'il sorte





abattu de cette épreuve, sa foi en Dieu n'est en rien ébranlée. Il en est convaincu : s'il doit obtenir cet examen, Dieu fera en sorte qu'il puisse le faire conformément à la *Halakha* !

Sans frais et sans examen !

Une semaine après cette mésaventure, Its'hak se rend en Israël pour un mariage. Il prie à Ra'anana dans la synagogue de Rabbi David Pinto et demande à être reçu dans son bureau pour prendre des *Brakhot*. "Cette année, lui annonce le Rav, ta réussite au travail va être exceptionnelle..."

Le vendredi qui suit son retour en France, deux heures avant l'entrée du Chabbath, Its'hak reçoit un appel de New York. A l'autre bout du fil, un certain Mr Adler, qui se présente comme étant le vice-président du *Finance Investing Institute* (nom modifié), l'école où Its'hak étudie !

L'homme engage la conversation en anglais et explique à Its'hak qu'il a pris connaissance de son dossier et regrette cette situation, lui présentant ses excuses pour l'important désagrément causé. Its'hak le remercie et lui fait savoir qu'il est motivé pour repasser l'examen au plus vite, tout en soulignant à nouveau le problème du lieu des examens.

"Oui, c'est pour cela que je vous appelle", répond alors Mr Adler. "J'en ai parlé à mon Rav et lui ai tout expliqué dans les moindres détails. La réponse du Rav a été sans appel : notre école doit vous rembourser intégralement les frais de scolarité. En effet, notre règlement précise que tout le monde peut passer ce diplôme, sans aucune discrimination, or ce ne fut pas le cas. Il s'agit donc de vol !"

Its'hak peine à croire ce qu'il entend. Non seulement le vice-président est juif, mais en plus il est respectueux de la loi juive et propose de le rembourser !

"Merci beaucoup Monsieur, se reprend Its'hak, mais vous savez, l'argent est dépensé... Par contre, ce qui m'intéresse, c'est d'obtenir le diplôme..."

Mr Adler lui répond : "Nous en venons au second objet de mon appel. En effet, au vu de vos résultats, mon Rav a ajouté que vous deviez obtenir directement votre diplôme, sans le passer, car vous le méritez par rapport à votre foi, à votre volonté, à votre travail et en compensation des épreuves de stress et de déception que vous avez subies."

La main d'Hachem

Its'hak est abasourdi. Il en est même ironiquement presque indigné... "Pardonnez-moi, objecte-t-il, mais une institution comme la vôtre ne peut pas se permettre d'agir de la sorte ! D'autres élèves se battent pour obtenir ce diplôme, ce serait de l'injustice !" Mais le vice-président est inflexible : "Nous avons réuni le conseil d'administration, j'ai consulté mon Rav et nous sommes unanimes : *Mazal tov*, vous êtes diplômé !"

Its'hak tombe des nues. Sans passer l'examen, il vient d'obtenir gratuitement un prestigieux diplôme international en finance qui peut dynamiser grandement sa carrière professionnelle. Le tout avec un aval halakhique ! "C'est miraculeux, quelle puissance, la main d'Hachem est là !", murmure-t-il, plein de reconnaissance.

Peu après, Its'hak reçoit un grand colis... contenant le diplôme du *Finance Investing Institute*, daté et à son nom. Et le même jour, il reçoit une notification de sa banque sur son portable, lui indiquant que le virement du remboursement des frais de scolarité est arrivé sur son compte !

Les amis d'Its'hak lui ont conseillé d'envoyer son histoire à Torah-Box pour qu'elle soit racontée et publier ainsi les miracles de Dieu.

Puissions-nous nous aussi mériter de respecter scrupuleusement les commandements divins et voir la bénédiction dans tout ce que nous entreprendrons !

Equipe Torah-Box



Yortzeit du Rav Raphaël-Ya'akov Israël (de Sarcelles)

A l'occasion de la Hiloula (jour anniversaire de décès) de notre maître Rav Raphaël Ya'akov Israël le samedi 13 février, Torah-Box vous propose une courte biographie. Que le mérite du Tsadik soit bénédiction !

Rav Raphaël Yaakov Israël est né à Fez au Maroc. Il fait ses études profanes jusqu'au certificat d'études et devient à l'âge de 14 ans apprenti. Sur les conseils de son cousin, Josio Charbit, il prend la décision de partir à la Yéchiva de Sunderland en Angleterre. Pendant ses années d'étude, il eut l'occasion de rencontrer des grands maîtres tels que Rav Meir Karelitz, frère du 'Hazon Ich, et le Rav Chmouel Greenman. Il eut aussi le mérite d'écouter des cours du Rav Dessler.

Un jour, le Rav Shwadron, grand maître d'Israël, vint visiter la Yéchiva et y donna un cours. A la fin, le maître posa une question talmudique d'une extrême difficulté et dit avec le sourire : "Chaque fois que vous chercherez la réponse, vous vous souviendrez de moi". Le Rav sortit du Beth Hamidrach quand une voix donna soudain la réponse ! Le Rav Shwadron se retourna et vit le jeune Rav Israël. Admiratif, le maître lança : "Vous avez ici d'excellents élèves !"

En 1959, lui et son ami le Rav Itta'h Gabriel de Strasbourg, ouvrirent le Kollel de Sunderland.

En 1962, le Rav Israël épousa une jeune fille issue du Beth Ya'akov d'Aix les bains, qui était une descendante du Or Ha'haim Hakadoch. Ils eurent 4 enfants à Sunderland.

Après un passage de plusieurs années en Alsace, où la Yéchiva de laquelle il prit la tête prospéra, Rav Israël s'installa à Sarcelles sous l'impulsion de J. Charbit.

En août 1975, le Rav y ouvrit un Kollel. Les étudiants étaient les mieux payés de France et leur bourse était toujours versée à l'heure !

Le Rav se dépensait sans compter. Il donnait cours chaque jour et ne refusait jamais une



invitation dans ce sens ; il dispensait son enseignement dans de nombreux pays (le Rav parlait 7 langues). A Zurich, par exemple, lors du rassemblement annuel de 150 érudits en Torah, les organisateurs firent appel au Rav en acceptant que le cours se fasse en hébreu. Quel ne fut pas leur ravissement quand ils entendirent le Rav parler en Yiddish pendant 1h30 !

Le Rav Israël était célèbre pour son abnégation, son écoute et sa disponibilité malgré un emploi du temps chargé. Il ne ménagea jamais ses efforts pour épauler ou pour aider matériellement des gens dans le besoin. Tant que sa santé le lui permit, il ne manqua jamais de se rendre chez les endeuillés pour consoler les familles. Par ailleurs, il a très souvent tenu à accompagner sa femme lors de ses visites dans les hôpitaux.

Les capacités du Rav Israël en Torah étaient exceptionnelles et, dans ce domaine, sa force n'eut d'égale que sa modestie.

Et puis, la maladie survint, comme un coup de tonnerre dans un ciel serein, et la comparaison est valable, puisque le Tsadik protège la communauté et, comme un paratonnerre, attire sur lui la foudre qui tombe sur la ville. Il eut des moments difficiles. Ses activités diminuèrent, mais il ne refusa jamais de recevoir ceux qui avaient besoin de lui, tant par ses conseils que pour des questions de Halakha.

Effectivement, on peut être impressionné par un tel parcours et par toutes ces qualités d'homme de cœur et d'homme de Torah unanimement reconnues !

Témoignage de sa fille Déborah



Les grands Rabbanim qui appellent à se faire vacciner contre le Covid-19

Rav Kanevsky, Rav Lau, Rav Edelstein, Rav Its'hak Yossef, Rav Zylberstein, Rav Chalom Cohen, le Beth Din de Belz, Rav Méir Mazouz, Rav Acher Weiss... La liste des grands rabbins de notre génération appelant à se faire vacciner contre le Covid-19 est très longue.



Une posture claire et simple de la part de nos grands Rabbanim : "Quiconque a la possibilité de se faire vacciner doit le faire". Par cette affirmation sans équivoque, ils appellent à se faire vacciner pour lutter contre le Covid-19.

Rav Its'hak Zylberstein est décisionnaire en *Halakha*, expert en éthique médicale, *Av Beth Din* du quartier de Ramat El'hanan à Bné Brak, *Roch Kollel Beth David* à Holon et *Rav de l'hôpital Ma'ayané Hayéchou'a* de Bné Brak. Il répond aux questions de *Halakha* du monde entier et un florilège de ses réponses est compilé dans les ouvrages *A'hat Chaalti*, disponibles aux éditions Torah-Box. Pour le Rav, l'intérêt général est tel qu'il est obligé d'aller se faire vacciner.

Les grands-rabbins officiels d'Israël, ashkénaze comme séfarade, se sont également exprimés

favorablement sur la question du vaccin. Rav David Baroukh Lau, le grand-rabbin ashkénaze d'Israël, a montré l'exemple en se faisant photographier pendant la vaccination.

Pour le Rav Its'hak Yossef, *Richon Létsion*, grand rabbin séfarade d'Israël, le vaccin est une obligation ordonnée par la Torah. Son avis est repris par le *Roch Yéchiva* de la prestigieuse *Yéchiva* tunisienne de Bné Brak *Kissé Ra'hamim*, Rav Méir Mazouz.

Pour rendre leur décision, les Rabbanim se sont appuyés notamment sur le travail minutieux du Rav Avraham Elimelekh Firer, expert médical reconnu, président et fondateur d'*Ezra Lamarpé*, une organisation à but non lucratif créée en 1979 qui fournit une assistance médicale aux nécessiteux.

L'avis du Rav Firer rappelle que toute personne souffrant d'allergies de quelque nature que ce soit devrait consulter un médecin pour savoir comment se faire vacciner au mieux, en le faisant sous surveillance médicale. Par ailleurs, étant donné que tous les tests ont été effectués sur des personnes âgées de plus de 16 ans, il est demandé aux enfants de moins de 16 ans d'attendre que des tests appropriés sur le vaccin aient également été effectués sur les enfants.

Alexandre Rosemblum

Dépression - Conflits parentaux - Solitude - Négligence - Harcèlement - Violence - Dépendance etc...



Une équipe de Thérapeutes & Coachs à votre écoute du matin au soir de manière confidentielle et anonyme.



01.80.20.5000 (gratuit)



02.37.41.515 (gratuit)

www.torah-box.com/écoute



1. Ouvrir une bouteille fermée le Chabbath, permis ?

> Oui, avec tout type de bouchon. Mais il est mieux les ouvrir avant Chabbath, en particulier le vin qui ne se dégrade pas lorsqu'on l'ouvre (*Yé'havé Da'at* 2, 42).

2. Une femme est-elle obligée de consommer le quatrième repas de Chabbath ?

> Oui, ce repas que l'on prend après Chabbath est une obligation pour les hommes comme pour les femmes. De plus, il s'agit d'une *Ségoula* pour un accouchement facile (*Kaf Ha'haim* 300, 4).

3. Peut-on manger de l'espadon ?

> Non, car ce poisson n'a pas d'écaillles [certains pensent qu'il perd ses écaillles lorsqu'on le sort de l'eau, mais nous n'avons pas de transmission claire à ce sujet] (*Tsits Eliézer* T.9, 40).

Les lois du langage

On entend par *Rékhilout*, le colportage, tout récit rapporté à une personne de ce qu'un autre aurait dit ou fait à son encontre. Par exemple, dire à Lévi "Réouven a dit ceci ou cela de toi" ou "j'ai entendu que Réouven t'a fait ceci ou cela" etc.

Est considéré comme *Rékhilout* tout colportage, même si le propos n'a rien de diffamant ou que les faits sont avérés et authentifiés par la personne qui a fait l'action.



Hiloula du jour

Le lundi 3 Adar (15/02/21) tombe la *Hiloula* du Rav Mordekhai Yaffé, connu sous l'appellation de *Lévouch*, du nom de ses célèbres

œuvres: le *Lévouch Malkhout*, un code halakhique suivant l'ordre des *Arba' Tourim* de Rav Yaakov Ben Acher, et le *Lévouch Haora*, un commentaire du commentaire de Rachi sur la Torah.

Rabbin de nombreuses communautés en Pologne et en Lituanie au XVII^{ème} siècle, Rabbi Mordekhai Yaffé était versé dans le Talmud, en *Halakha*, dans la kabbale et dans l'astronomie.

N'oubliez pas d'allumer une bougie en son honneur afin qu'il prie pour vous !



Une perle sur la Paracha

Notre *Paracha* traite entre autres des lois concernant le vol. "Si le voleur n'est pas trouvé, le propriétaire de la maison sera amené devant les juges..." est-il écrit au verset 7 du chapitre 22.

Or les initiales des quatre premiers mots du verset (אֵם לֹא יִמְצָא הַגָּבֵן) forment le nom "Elia" (אליה).

En effet, nos Sages enseignent qu'un bien dont on ignore l'identité du propriétaire sera mis de côté jusqu'à la venue d'Eliyahou *Hanavi* (aussi appelé Elia) et l'avènement du *Machia'h*, qui alors la dévoilera ! (*Parpéraot La-Torah*)





"Je suis jalouse de ma meilleure amie !"

Question d'une internaute : Bonjour, je suis jalouse de ma meilleure amie. En fait nous étions toutes les deux célibataires au-dessus de 35 ans et on se "serrait les coudes" par rapport à notre situation. Mais elle s'est fiancée il y a 3 mois avec un garçon merveilleux et je suis tellement jalouse... Pourquoi elle et pas moi ?! Je m'en veux d'éprouver ce sentiment, mais moi je me retrouve seule ! Comment sortir de cela ?



Réponse de Mme Nathalie Seyman psychologue

Au sein d'une époque où il est plus que jamais difficile de démêler le faux du vrai, l'authentique du superficiel, et où l'on ne sait jamais si le chemin que nous avons pris est le bon, l'amitié peut être une véritable oasis de réconfort. Elle est source de joie, de solidarité et participe activement à l'estime de soi.

Les amies se serrent les coudes face à l'adversité et osent être elles-mêmes sans faux semblant. Mais pour cela, il faut s'assurer qu'il s'agit bien d'une amitié saine qui nous apporte un véritable bien-être et non d'une relation toxique source de jalousie et d'angoisse.

Origine de cette jalousie

Nous sommes tous jaloux de temps en temps. Il est humain d'avoir envie d'obtenir de la vie autant que les autres, de réussir aussi bien ou d'avoir autant de qualités.

Et ce n'est pas toujours un sentiment totalement négatif. Tout dépend de son origine et de son intensité.

Donc, en priorité, il faut que vous vous posez cette question pour comprendre ce que vous ressentez réellement : est-ce de l'envie ou de la jalousie ? Enviez-vous son statut de femme fiancée ? Est-ce plutôt de la tristesse par le fait que cette amitié va à présent être partagée ? Ou bien est-ce l'homme qu'elle a choisi que vous convoitez ? Vous comprenez bien que toutes ces possibilités ne sont pas au même stade de gravité.

Une fois que vous avez compris l'origine de votre malaise, il va falloir que vous décidiez ce que vous voulez faire de cette jalousie.

- Soit ce sentiment va vous emmener vers le chemin dangereux et mauvais de l'aigreur, de la complainte ou, plus loin, vers l'interdit, en empêchant (par maints moyens) votre amie d'être heureuse.

- Soit vous déciderez de faire de ce sentiment une impulsion positive. C'est-à-dire qu'il va vous permettre de comprendre ce dont vous avez vraiment envie dans la vie et d'avancer dans ce sens. Il va vous booster et vous obliger à ne pas stagner dans votre statut d'amie, mais à chercher à vous construire. C'est d'ailleurs pour cela que la jalousie existe dans notre nature. Elle doit nous donner envie de devenir quelqu'un de meilleur.

Le Talmud enseigne : "Le monde ne peut exister sans la jalousie", car, sans elle, nous n'aurions aucune ambition. Tout dépend si l'on décide de l'utiliser comme moteur ou comme arme.

Que révèle la jalousie et quelles conséquences ?

Quelle que soit son intensité, la jalousie est synonyme de malaise et peut être considérée comme un précieux baromètre. Elle nous renseigne sur nos besoins (affectifs, financiers...), notre état d'esprit et notre façon de gérer nos émotions. Mais elle nous renseigne aussi et surtout sur la relation amicale en question.

La jalousie peut alors révéler une situation de rivalité, plus ou moins consciente, qui peut être très toxique pour l'une comme pour l'autre.



Le Talmud nous enseigne que la jalousie naît d'un manque de foi. Il est vrai que si chacun était convaincu du bienfondé de ce qu'Hachem nous donne, alors il n'y aurait pas de jalousie.

La jalousie peut être source de conflit et conduire à faire des choses qui nous dépassent. Elle peut même, dans certains cas, être carrément destructrice.

Pour celui qui la ressent, car en se focalisant sur le bonheur de l'autre, il finira par s'oublier lui-même, ou plus grave, risquer d'en venir à détester ou souhaiter du mal à l'autre. Et pour celui qui la subit, en ressentant la culpabilité d'avoir accès à ce que l'autre n'a pas. Le tout peut finir par détruire des amitiés très précieuses et de longue date.

Conseils

- Tout d'abord, déculpabilisez ! Même si la jalousie est mauvaise, elle est humaine. Le principal, c'est ce que vous allez faire de ce sentiment négatif. Et le fait que vous admettiez que vous êtes jalouse est déjà une avancée en soi. Cela prouve que vous êtes une femme courageuse, qui se connaît elle-même et qui est donc tout à fait capable de s'en sortir par elle-même.

- Posez-vous les bonnes questions sur l'origine de votre jalousie et sur sa légitimité. Bien analyser la situation est très important, car c'est ainsi que vous trouverez les solutions.

- Exprimez-vous ! La jalousie révèle souvent une peur : peut-être craignez-vous de perdre l'amitié de votre meilleure amie ?

Parlez de ce qui vous met mal à l'aise et de votre peur d'un changement dans votre relation, car communiquer permet de crever l'abcès et de désamorcer une situation pesante. Et qui sait, votre amie éprouve peut-être des sentiments similaires.

- Agissez ! Vous avez découvert ce qui vous manque via cette jalousie, donc pour obtenir satisfaction, il faut s'en donner les moyens. Cette entreprise demande de l'énergie et

du courage, alors n'hésitez pas à solliciter le soutien de votre amie. Elle est aussi là pour ça, et votre relation s'en trouvera renforcée.

- Si, malgré tout un travail personnel sur vous-même, vous n'arrivez pas à dépasser ce sentiment de jalousie, alors il vaudra mieux s'éloigner de votre amie.

Peut-être est-ce un signal que la relation n'est pas saine et qu'il vaut mieux, pour l'une comme pour l'autre, que vos chemins se séparent.

- Renforcez votre *Émouna*. Appréciez tout ce qu'Hachem vous a donné et soyez convaincu qu'il va vous envoyer exactement ce dont vous avez besoin pour être heureuse.

Chacun a son *Mazal*, celui de votre amie n'enlève rien du vôtre ! Le bonheur est au bout du chemin, de votre chemin...

Béhatsla'ha !

Nathalie Seyman

EXCLUSIF
JERUSALEM
Segoula pour une longue vie:
ACHETEZ VOTRE PLACE DE
VOTRE VIVANT
Dernières place à même la
Terre et côté à côté
(préférable selon la
halacha)
Possibilités d'achat
groupé: Famille - Communauté

+972 584-071295



Mettre un marque-page Chabbath

Est-il permis d'insérer un marque-page dans un livre Chabbath, même peu de temps ou juste avant la fin de Chabbath, en n'ayant pas l'intention de s'en resserrer ? Ou bien y a-t-il un problème de *Hakhana Lé'hol* (préparer quelque chose pendant Chabbath en vue de la semaine) ? Même question sur le fait de ranger un livre dans la bibliothèque.



Réponse de Rav Gabriel Dayan

1. Durant Chabbath, il est absolument permis d'insérer un marque-page dans un livre, même si la sortie du Chabbath est quelques minutes plus tard. Une telle action, ne nécessitant aucun effort particulier, ne peut pas être touchée par l'interdiction de *Hakhana* (*Kinyan Torah*, vol. 2, 115 ; *Kavod Véhadar* 10, 6).
2. Il est absolument permis de remettre un livre en place, si durant la semaine c'est ainsi que l'on agit (*Min'hat Chlomo*, vol. 2, 36, 4 ; *Kavod Véhadar*, 10, 7).

Tremper des fruits et légumes dans l'eau pendant Chabbath

Peut-on, pendant Chabbath, tremper des fruits et légumes dans l'eau afin de les débarrasser de pesticides et virus ? Il s'agit d'aliments difficiles à rincer sous le robinet.



Réponse de Rav Gad Allouche

Vous pouvez tremper des fruits ou des légumes pour les débarrasser des pesticides et virus. En effet, pour de nombreux décisionnaires, si l'élément que l'on veut enlever est invisible, et d'après le Rav Elyachiv, si cela ne change pas le goût, cela ne s'appelle pas "trier". Cependant, si la plupart des gens ne consomment pas l'aliment tel quel, d'après le 'Hazon Ich, il faut les tremper juste avant le repas. Dans le cas où la saleté est visible, on les rincera sous l'eau, sans les tremper. On pourra même les frotter (*Choul'han 'Aroukh* 319, 8 ; *Michna Broura Dirchou, Halikhot Chabbath*, tome 1, p. 288 ; 'Hazon 'Ovadia, tome 4, p. 217).

Jeûne et 100 bénédictions par jour

Baba Salé faisait *Ta'anit Hafsa*, il ne mangeait pas la semaine (uniquement pendant la période des *Chovavim*), alors comment faisait-il les 100 *Brakhot* de la journée ? J'ai calculé que sans manger ni aller au WC, on fait 89 ou 90 *Brakhot*, comment trouver 10 *Brakhot* ?



Réponse de Rav Gabriel Dayan

Il est possible de compléter les 100 *Brakhot* en récitant une *Brakha* sur des plantes parfumées ou encore en répondant *Amen* après avoir écouté la *Brakha* d'une autre personne. Chaque *Amen* est considéré comme une *Brakha* différente (*Choul'han 'Aroukh*, 284, 3 ; *Michna Broura* 6). D'après certains décisionnaires, le passage "Kavé El Hachem" récité dans la prière de *Cha'harit* (avant 'Alénou Léchabé'a'h) équivaut à 20 *Brakhot*. "Ene kélékénou, Ene kadonénou, Ene kémalkénou, Ene kémochiénou" (= 4 *Brakhot*, etc).

Etudier les lois de deuil le Chabbath

Peut-on étudier les lois de deuil pendant Chabbath, qui est un jour où on ne doit pas s'angoisser ?

Réponse de Binyamin Benhamou

Le Chabbath, il est permis d'étudier n'importe quelle loi de la Torah, y compris les lois du deuil puisqu'on ne les étudie pas pour en souffrir mais pour les connaître. On peut également lire les récits terribles de la destruction des Temples, car on peut en retirer du Moussar et de la crainte du Ciel (*Halikhot Chabbath* p.463 ; *Michna Broura* 307,58). Et effectivement le Chabbath, il est interdit de raconter une triste nouvelle comme le fait qu'une personne soit décédée (*Michna Broura* 307-3).

Bénédiction des fricassés

Quelle *Brakha* fait-on sur les fricassés ? La pâte est une pâte à pain normale (légèrement sucrée, mais pétrie à l'eau).

Réponse de Rav David Cohen

On récitera la bénédiction de "Mézonot" pour toute pâte qui est frite et non cuite au four (*Choul'han 'Aroukh* 168,13). Vos fricassés sont donc Mézonot, peu importe si la pâte en tant que telle est sucrée ou pas. On n'oubliera pas de réciter "*Al Hami'hia*" après les avoir consommés.

Acheter une lithographie représentant un homme pieux

Est-il permis d'acheter une lithographie d'un artiste juif représentant un homme pieux ?

Réponse de Rav Avraham Garcia

Si vous parlez d'un dessin qui n'est pas en relief, cela ne pose aucun problème, pas plus du moins qu'une photographie. Par contre, s'il est question de pierre ou de métal sur lequel est gravée la personne, ce ne sera toléré que si le visage est de profil et pas de face (*Chakh Yoré Dé'a* 141, 25 ; *Ben Ich 'Hai* 2^{ème} année *Parachat Massé* note 10).

Cacheroute · Pureté familiale · Chabbath · Limoud · Deuil · Téchouva · Mariage · Yom Tov · Couple · Travail · etc...



Une équipe de Rabbanim répond à vos questions (halakha, judaïsme) du matin au soir, selon vos coutumes :



01.80.20.5000 (gratuit)



02.37.41.515 (gratuit)

www.torah-box.com/question



Torah-Box Magazine n°138

Le réveil-boxeur



Daniel, un *Ba'hour* de valeur, rencontrait de grosses difficultés à se lever à l'heure pour la prière de *Cha'harit* à la Yéchiva. Il tenta toutes

sortes de stratagèmes et de "trucs", mais rien n'y fit. L'acquisition d'un réveil ne changea pas non plus la donne : dès que le réveil sonnait, notre jeune homme tendait le bras, le faisait taire, retournait à ses rêves et arrivait en retard à la prière...

En rentrant un jour dans un magasin, son regard se posa sur un réveil récemment inventé : ce réveil frappait et battait le dormeur, le forçant à se lever. Incroyable !...

Malgré son coût onéreux, Daniel décida d'en faire l'acquisition, dans l'espoir de mériter enfin de se lever à l'heure pour la prière. Cette nuit, avant de s'endormir, il déposa le nouveau réveil à l'intérieur de son oreiller pour se donner toutes les chances de le voir fonctionner, et il sombra enfin dans un sommeil doux et paisible... Le lendemain matin, le *Ba'hour* préposé au réveil des jeunes gens fit irruption dans la chambre de Daniel. Qui était donc cette personne ? Eh bien, dans cette Yéchiva, la direction avait désigné un *Ba'hour* dont la mission consistait à s'introduire de temps en

temps dans les chambres afin de réveiller les dormeurs pour la prière de *Cha'harit*.

Quand une première tentative de réveil ne s'était pas avérée concluante, ce jeune homme avait l'habitude de découvrir le dormeur, de lui prendre oreiller et couvertures, et de les lancer à travers la chambre... Or, dans la chambre de Daniel, ce matin-là, le *Ba'hour* tentait vainement de réveiller notre ami qui, profondément endormi, n'esquissait pas le moindre mouvement... C'est alors que le "réveilleur" s'empara de l'oreiller et l'envoya vigoureusement valser contre le mur.

Soudain, Daniel se réveilla plein d'effroi et bondit hors de son lit... Il se saisit de l'oreiller, en ôta la taie et découvrit les misérables débris de son cher réveil qui, même un seul matin, n'avait pas pu le faire bénéficier de ses services...

"Holà ! Tu vas devoir me rembourser mon réveil, en monnaie sonnante et trébuchante !" intima-t-il au "réveilleur" qui lui répondit : "Allons interroger le Rav pour connaître la *Halakha* dans notre cas. Si la loi m'enjoint de rembourser, je le ferai avec joie."



Nous connaissons la *Halakha* stipulant qu'"un être humain est toujours responsable de ses actes", même lorsque les dommages sont causés par inadvertance ou dans une situation de force majeure (*Choul'han Aroukh*, 'Hochen Michpat, 421, 3). Il y aurait donc lieu de dire, dans le cadre de notre question, que, même si le "réveilleur" n'a pas imaginé un instant qu'un réveil de valeur était à l'intérieur de l'oreiller, il a causé le tort de ses propres mains et devra rembourser les dégâts causés. Toutefois, il semble qu'il faille malgré tout l'acquitter de tout remboursement, car il a causé un tort "avec autorisation du tribunal" (celle des directeurs de la Yéchiva).

Et la *Halakha* précise que celui qui cause un dommage "avec autorisation" est quitte

(Choul'han Aroukh, 'Hochen Michpat, 378, 8, d'après la Guémara, Baba Kama 32a): Si l'un courait (dans le domaine public) et l'autre marchait, et que ce dernier a été heurté par celui qui courait, celui qui courait est coupable, ayant couru sans autorisation.

Dans quelles circonstances cela s'applique-t-il ? En semaine. En revanche, si les faits se déroulent un vendredi, veille de Chabbath, au crépuscule, il est quitte, car il a couru "avec autorisation" [il est en effet permis de courir à ce moment dans le domaine public et de s'activer pour les besoins du Chabbath.] On consultera le Chita Mékoubétset (ibid.), qui donne la raison de cette loi : "Il a à ce moment l'autorisation de courir en chemin, et celui qui a été heurté aurait dû s'écartier" ; celui qui a été heurté aurait en effet dû prendre ses précautions, s'écartier et se mettre de côté, puisqu'il est avéré qu'en cette heure de pointe, les gens ont l'habitude de courir.

Nous avons également appris (Tossefta, Baba Kama, chap. 9) : "Un messager du tribunal rabbinique qui aurait frappé avec autorisation du tribunal et aurait (involontairement) causé un dommage, serait quitte." La raison en est qu'il a causé un dommage "avec autorisation du tribunal".

A la lumière de ces propos, il semble que le "réveilleur" dans le cadre de notre question fût autorisé à réveiller de la sorte les élèves. Daniel aurait donc dû prendre ses précautions et anticiper les événements en imaginant que son oreiller risquait d'être vigoureusement projeté.

En résumé, le "réveilleur" est dispensé de dédommager Daniel pour le bris du réveil.

Rav Its'hak Zilberstein

Pour égayer votre table de Chabbath, commandez sans plus attendre les livres Ahat Chaalti, volume 1, 2 ou 3 au : 02.37.41.515 ou www.torah-box.com/editions

**TÉLÉCHARGEZ L'APPLI TORAH-BOX RADIO
ET ÉCOUTEZ VOTRE RADIO PRÉFÉRÉE**

✓ PARTOUT
✓ ET À N'IMPORTE
QUELLE HEURE DE LA JOURNÉE
TORAH & SIM'HA 24H/24

DISPONIBLE SUR Google Play

DISPONIBLE SUR App Store





Cigares à la viande

Aujourd'hui, je vous propose une recette que j'aime bien faire de temps en temps. Ce sont des cigares de viande hachée. C'est une recette qu'on peut servir lors d'un apéritif dînatoire ou bien comme plat principal accompagné d'une salade.



Ingédients



- 500 g de viande hachée
- 1 oignon
- 1 gousse d'ail
- Un petit bouquet de persil vérifié et haché
- Epices : 1 c. à café de paprika, poivre noir, noix de muscade et sel.
- Un demi-paquet de feuilles de bricks



Pour 8 personnes



Temps de préparation : 20 min



Difficulté : Facile

Réalisation

1) La farce :

- Dorez l'oignon et l'ail dans de l'huile. Ajoutez la viande hachée, le persil et les épices.
- Faites sauter en retournant et en écrasant la viande à la fourchette, jusqu'à ce qu'elle se colore.
- Laissez refroidir un peu et hachez légèrement.

2) Montage des cigares :

- Coupez les feuilles de bricks en deux.
- Déposez une cuillère de farce sur le bout du demi-rond.
- Rabattez un peu les deux extrémités sur la farce et rouler à la manière d'un cigare.
- Collez l'extrémité avec un peu de d'huile.
- Répétez l'opération avec le reste des feuilles et de la farce.

Faites frire dans un fond d'huile chaude, égouttez-les sur une assiette couverte de papier absorbant et servez-les aussitôt.

Bon appétit !

Annaelle Chetrit Knafo



Une bonne blague & un Rebus !



Un rabbin est dans un supermarché à Sarcelles.

Dans un des rayons, il voit une femme africaine en train de dire à son fils : "Mamadou, repose tout de suite ce bonbon, ça n'est pas Cachère !"

Intrigué, le rabbin s'approche d'elle et lui demande : "Excusez-moi, madame, vous êtes juive ?

- Non !

- Mais alors pourquoi vous dites cela à votre fils ?

- Je ne sais pas, mais j'ai vu que quand les mamans juives disent cela à leur fils, ça marche, alors j'ai décidé d'essayer !"

Rebus

Par Chlomo Kessous



Chaque matin au saut du lit je lave les mains 3 fois



Prions pour la guérison complète de

Gabriel Haim
ben Lucie

Simi
bat Mazal

Brahal
bat Malka

Victor Haim
ben Myriam

Jocelyne
Menana Naomie
bat Marie
Myriam

Maklouf
ben Simone

Ra'hel
bat Freha

William
Nessim Pinhas
ben Esther

Viki
ben Gueoula

Nissim Haim
ben Meiri

Yaacov Orel
ben Rivka

David
ben Hassiba

Yaakov
ben Esther

Alain Avraham
ben Yandle
(Yantel)

Ephraim 'Hay
ben Chochana

Vous connaissez un malade ? Envoyez-nous son nom
www.torah-box.com/refoua-chelema



Editions Torah-Box
présente

PACK CHABBATH
(Mon Chabbath en pratique + Jeu de cartes Les Inboxables Chabbath)



Le "Pack Chabbath" est constitué du livre "Mon Chabbath en pratique" et du jeu de cartes "Les Inboxables sur le Chabbath", un jeu de cartes exclusif de 300 questions/réponses sur les lois du Chabbath.

34€

L'originalité de l'ouvrage réside dans sa concision, les nombreux exemples concrets rapportés, le fait que toutes les décisions halakhiques ne suivent que celles de notre maître Rav 'Ovadia Yossef... mais aussi d'un "Dictionnaire de Chabbath" pour savoir si telle ou telle action est concrètement permise ou interdite pendant Chabbath.

Commandez dès maintenant !

1 Internet (carte bancaire) www.torah-box.com/editions

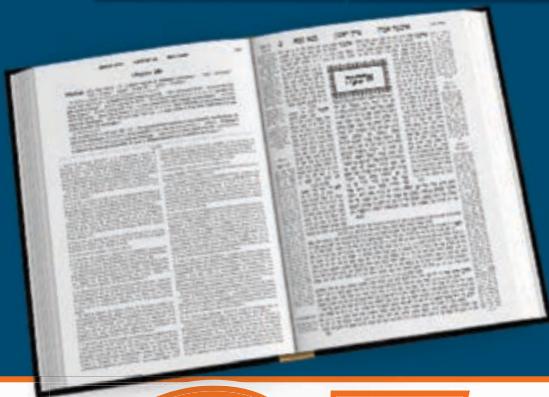
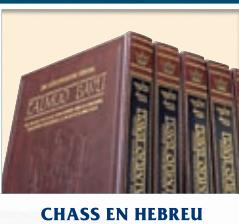
2 Téléphone 01.80.91.62.91 (France) - 077.466.03.32 (Israël)



Torah-Box Magazine n°138

30%

SUR **TALMUD**
& **Mishnah**
PROMOTION



NOUVEAU :

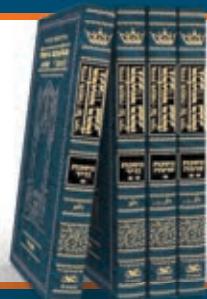
PESSAKHIM VOL 3 EN PETIT FORMAT

CHEKALIM COMPLET EN 1 VOLUME

YOMA VOL 1 EN GRAND FORMAT

-35%

**DE REMISE SUR
LES PETITS CHASS
ARTSCROLL EN
HEBREU ET
EN ANGLAIS.**



JUSQU'AU 21 FEVRIER 2021

ARTSCROLL

Une réalisation de

Mesorah Heritage Foundation

Disponible auprès des librairies juives affichant la promotion

Distribué en Europe par **LEHMANNS**
info@lehmanns.co.uk • www.lehmanns.co.uk

Perle de la semaine par **Torah-Box**

"Critiquer les autres, c'est du temps perdu que l'on aurait pu utiliser pour s'arranger soi-même." (Rav Bé'hayé Ben Acher)